

Fragility Observatory of West & Central Africa for Resilience & Democracy

FRAGILITY ALERT - JULY 2026

Note d'analyse régionale sur les grandes tendances politiques, sécuritaires et diplomatiques - juillet 2026

À l'échelle du mois de juillet, quatre évolutions majeures se dégagent et semblent redessiner les trajectoires de l'Afrique subsaharienne (Sénégal, Bénin, Cameroun, Togo, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Nigeria, Tchad, Mali et Niger). D'abord, l'importante recomposition du champ politique sénégalais, marquée par l'officialisation du parti Kiiraay du président Bassirou Diomaye Faye dans le prolongement d'une stratégie d'ouverture assumée, illustrée notamment par son soutien à son prédécesseur Macky Sall pour sa candidature au poste de secrétaire général de l'ONU. Ensuite, fait pour le moins remarquable au Mali voisin : l'embuscade la plus meurtrière subie par les FAMA depuis 2012 s'accompagne des possibles contretemps dans le partenariat militaire avec la Russie. Parallèlement, la Déclaration de Cotonou sur la sécuritaire maritime et la Déclaration de N'Djamena sur la sécurité hydrique ainsi que l'avancement du projet de gazoduc Nigeria-Maroc témoignent de l'affirmation d'une diplomatie continentale à plusieurs voix, venant nuancer le récit d'un simple basculement vers Moscou. Par ailleurs, deux signaux politiques majeurs émergent, révélant des dynamiques nouvelles qu'il convient de mettre en relief : le retrait annoncé par le Tchad de la Cour pénale internationale, qui étend au-delà de l'AES la contestation des cadres judiciaires internationaux, et l'absence prolongée de Paul Biya au Cameroun, désormais supérieure à cinquante jours, qui alimente l'idée d'une vacance du pouvoir de facto et accroît les incertitudes autour de la succession présidentielle. À la lumière de l'ensemble de ces évolutions, apparaissent des trajectoires qui se précisent, des rapports de force qui se durcissent et des signaux faibles qui méritent toutefois une vigilance particulière.

I) Les grandes tendances régionales transversales

Dans le mouvement des trajectoires propres à chaque pays, quelques dynamiques structurantes traversent l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Centre :

- **Une accélération générale des recompositions institutionnelles** : Qu'il s'agisse de la révision constitutionnelle sénégalaise ou de la nomination d'Ousmane Diagne à la présidence du Conseil constitutionnel, de l'installation du Sénat béninois, ou encore de l'habilitation du gouvernement tchadien à légiférer par ordonnance ou de la mise en place du Parlement confédéral de l'AES, la

période voit se multiplier les refontes institutionnelles engagées par les pouvoirs exécutif, souvent avec pour effet de concentrer davantage les leviers de décision, quelle que soit la nature du régime en place.

- **Une remise en cause continue des cadres multilatéraux hérités de la période post-coloniale :** Le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Cour pénale internationale, la rupture diplomatique consommée entre Ouagadougou et Paris en sus de l'expulsion de deux responsables de l'Union européenne à Ouagadougou, dessinent un mouvement régional de contestation des cadres institutionnels occidentaux. Ce mouvement, longtemps circonscrit aux pays de l'AEES, a connu un développement majeur le 27 juillet. En effet, après avoir réaffirmé début juillet son attachement à la coopération avec la Cour Pénale Internationale (CPI), le Tchad a, à son tour, notifié son retrait du Statut de Rome de la Cour, rejoignant le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Une décision qui confirme s'il en est, que la remise en cause des cadres judiciaires internationaux hérités déborde désormais le seul périmètre de l'AEES. Ce mouvement de contestation tente toutefois, du mieux que faire se peut, d'être circonscrit par les architectures régionales de médiation. C'est en ce sens que l'Union africaine a engagé, via la visite de son président de Commission à Ouagadougou et Bamako, une tentative de réengagement auprès de l'AEES, plaidant pour un rapprochement avec la CEDEAO et une revitalisation du processus de Nouakchott.
- **Une diversification tous azimuts des partenariats extérieurs, portée par une recrudescence d'initiatives panafricaines et atlantiques :** Au-delà du basculement vers la Russie observé au sein de l'AEES, la période est marquée par plusieurs initiatives structurantes à vocation continentale. Dans ce sillage, l'on note pour preuve la Déclaration de Cotonou adoptée par les 23 États africains atlantiques pour structurer la sécurité maritime et les corridors logistiques ; la Déclaration de N'Djamena sur la sécurité hydrique, assortie de l'annonce tchadienne d'une suppression des visas pour tous les Africains à compter de 2027 ainsi que l'accord intergouvernemental signé lors du sommet de la CEDEAO à Freetown pour le gazoduc africain-atlantique Nigéria-Maroc. Ces initiatives, bien que restant à être effectivement mises en œuvre, traduisent une volonté de nombre de pays de peser sur l'agenda continental.
- **Une pression djihadiste qui ne faiblit pas et qui expose, plus que jamais, les fragilités du partenariat sécuritaire russo-sahélien :** Les attaques recensées au Mali (embuscade d'Anéfis-Gao avec au moins 50 soldats tués), au Niger (attaque de Bankilaré-Téra avec 16 soldats tués), au Burkina Faso et au Nigeria (Etat de Zamfara, bassin du lac Tchad) confirment la persistance d'une menace multi-fronts. Cependant, le cours des événements marque un tournant qualitatif, en ceci que les autorités maliennes elles-mêmes évoquent des « défauts de coordination » avec leurs partenaires russes d'Africa Corps, dont les convois n'ont subi aucune perte alors que les FAMA en enregistraient de lourdes. Dans ce contexte, l'annulation par Moscou de la livraison d'hélicoptères de combat Mi-35M promis aux trois pays de l'AEES, semble introduire un couac dans un partenariat jusque-là présenté comme un pilier de la stratégie sécuritaire confédérale.
- **Un nexus croissant entre vulnérabilité climatique, gouvernance urbaine et tensions sociopolitiques :** Un continuum qui contraste, non sans paradoxe, avec l'affichage d'ambitions continentales en matière de gouvernance de l'eau. Les grandes inondations observées simultanément au Bénin, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Tchad contrastent avec la tenue, à N'Djamena même, d'un

Forum africain de l'eau consacré à la sécurité hydrique. Cela rappelle que l'écart entre les engagements diplomatiques et les capacités opérationnelles de gestion des crises climatiques demeure un point de vigilance central.

- **Une reconfiguration accélérée des alliances politiques internes :** Le rapprochement pour le inattendu entre Bassirou Diomaye Faye et Macky Sall au Sénégal, la fragmentation de l'opposition ivoirienne (scission d'Ahoua Don Mello du PPA-CI, multiplication des nouvelles formations) et les tensions internes au sommet de l'État burkinabè illustrent une porosité croissante des lignes politiques établies, dans un contexte où les acteurs cherchent à sécuriser de nouvelles bases de légitimité avant les prochaines échéances électorales.

II) Les grandes tendances politiques

- **Sénégal : une recomposition du pouvoir en accéléré**

L'approfondissement de la rupture entre Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko dévoile de plus en plus une stratégie présidentielle d'ouverture assumée. Le retour remarqué de Macky Sall à Dakar le 17 juillet, accueilli par ses partisans, a permis à l'ancien président d'obtenir le soutien officiel de son successeur pour sa candidature au poste de secrétaire général des Nations unies. Et il est peu de dire que cela sonne un revirement important au regard de la ligne historique de Pastef, qui envisageait par ailleurs des poursuites contre Macky Sall. Ce geste, combiné aux rencontres avec Karim Wade et à des déplacements au Qatar, confirme une stratégie de recomposition des alliances destinée à élargir le socle politique du chef de l'État au-delà du cercle historique du Pastef. Cette stratégie a trouvé son aboutissement institutionnel le 25 juillet, avec l'officialisation par Bassirou Diomaye Faye, lors d'une assemblée générale constitutive tenue à Dakar, de son propre parti, « Kiiraay - Les Patriotes Républicains », sous le slogan « La Patrie d'abord ». Issue de la transformation de la coalition « Diomaye Président » et préparée depuis novembre 2025 sous la supervision de l'ex-première ministre Aminata Touré, cette nouvelle formation acte publiquement la rupture avec Ousmane Sonko et le Pastef ; jusqu'au choix même du nom, tiré du lexique wolof, qui a suscité la controverse. Le camp présidentiel y voyant une référence à la protection des instances de légitimité institutionnelle, lorsque les voix du Pastef y lisent au contraire l'idée et la perspective d'un prochain durcissement du pouvoir d'État. Le paysage politique sénégalais se trouve ainsi redessiné autour de trois pôles concurrents (Kiiraay, Pastef, APR), une configuration que plusieurs observateurs jugent susceptible de précipiter la tenue de législatives anticipées. Sur le plan institutionnel, la nomination du magistrat Ousmane Diagne à la présidence du Conseil constitutionnel, quelques jours après l'invalidation de la révision constitutionnelle portée par la majorité parlementaire, s'accompagne d'une reprise en main progressive de l'appareil d'État. Le limogeage de Waly Diouf Bodiang - lieutenant de Sonko - de la direction du Port autonome de Dakar, les changements à la tête du 3FPT et de l'Office national de formation professionnelle et le ralliement de cadres du Pastef à l'image de Babacar Faye à Fatick à « l'initiative présidentielle », sonnent tous autant comme des illustrations patentes. De son côté, Ousmane Sonko a entamé une tournée nationale consacrée à la vente des cartes de membre du Pastef, une initiative présentée par le parti comme une étape de renforcement de son organisation et de son autonomie financière. Accueilli par d'importantes mobilisations dans plusieurs localités, le chef du file du Pastef entend profiter de cette campagne pour remobiliser sa base militante. Enfin, la désignation de Bassirou Diomaye Faye

comme président en exercice de la CEDEAO, conjuguée à la nomination annoncée du général sénégalais Birame Diop à la tête de la Commission de l'organisation pour 2026-2030, place le Sénégal au centre du jeu diplomatique régional, avec la responsabilité de restaurer la cohésion entre la CEDEAO et les pays de l'AES.

- **Bénin : entre normalisation régionale et verrouillage judiciaire**

Le dossier de la frontière avec le Niger, fermée depuis août 2023, connaît une évolution notable. En effet, la visite du président Romuald Wadagni à Niamey en juin 2026 a ouvert la voie à une réouverture progressive, après trois années ayant lourdement pesé sur le trafic du Port autonome de Cotonou et plus encore sur l'économie nigérienne, contrainte à des corridors alternatifs plus coûteux. Dans le même temps, des rumeurs d'opération militaire conjointe avec le Burkina Faso à la frontière de Koualou-Kourou, zone sensible en raison d'un différend territorial encore pendant devant la Cour internationale de justice, ont été démenties par Cotonou, qui évoque un simple repositionnement des troupes burkinabè. Le Bénin renforce par ailleurs sa coopération sécuritaire avec le Nigeria via un dispositif de surveillance géospatiale à la frontière de Sèmè-Kraké, et a accueilli, les 12 et 13 juillet, le sommet des 23 États africains atlantiques ayant adopté la Déclaration de Cotonou. Sur le plan intérieur, la scène judiciaire reste très active : plus de sept mois après la tentative de coup d'État du 7 décembre 2025, la Criet poursuit les procédures contre plusieurs responsables politiques (mandat de dépôt contre Candide Azannai, condamnations de Soumaila Sounon Boké et de la journaliste Angela Kpeidja), tandis qu'un avocat de premier plan, Me Magloire Yansunu, a été condamné à sept ans de prison ferme, une décision contestée en appel. Le procès lié à la disparition en 2010 du syndicaliste Pierre Urbain Dangnivo se poursuit également, le parquet ayant requis 30 ans de réclusion contre l'un des accusés. Le Bénin apparaît ainsi pris entre la consolidation de sa stature régionale de stabilité et un affaiblissement marqué de son opposition politique.

- **Togo : une opposition qui reprend l'initiative**

Portée par le souffle de l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO qualifiant la révision constitutionnelle de mars 2024 de « changement inconstitutionnel de gouvernement », l'opposition togolaise a boycotté le Cadre permanent de concertation et lancé une offensive à la fois juridique et politique, réclamant une transition inclusive et le départ de Faure Gnassingbé. Cette dynamique de reprise en main s'est concrétisée le 26 juillet par la tenue, à Vogan, d'un meeting du Cadre national de concertation pour le changement (CNCC) - qui rassemble notamment l'ANC, l'ADDI, les FDR et le PSR - initialement prévu le 12 juillet puis reporté. Ce rassemblement, le deuxième organisé en trois mois après celui de mai à Lomé, a réuni plusieurs centaines de personnes pour protester contre la Constitution adoptée en 2024, illustrant la volonté de l'opposition de porter sa mobilisation au-delà de la capitale, dans un contexte où les rassemblements publics de la contestation restent rares. Toutefois, la stratégie de remobilisation de l'opposition a pu remarquablement se matérialiser le 26 juillet, par un meeting dans le sud du Togo par le Cadre national de concertation pour le changement (CNCC), qui rassemble notamment l'ANC, l'ADDI, les FDR et le PSR. En effet, des centaines de personnes se sont rassemblées pour à nouveau dénoncer la nouvelle Constitution.

- **Cameroun : une succession sous tension, une vacance du pouvoir de facto qui interroge**

L'affaire du faux décret présidentiel de la CRTV, qui prétendait nommer un vice-président et former un nouveau gouvernement, continue d'alimenter les spéculations sur la succession. C'est dans le cours de cette affaire que Oswald Baboke, directeur adjoint du cabinet civil de la présidence, a été auditionné début juillet par la Direction de la sécurité présidentielle dans le cadre de cette affaire qualifiée de très sensible. Tandis que le porteur du pli, identifié comme Johann Sitchom (ou John Kuate selon d'autres sources), demeure interrogé par les services de sécurité sur l'hypothèse d'une instrumentalisation de la signature présidentielle par des factions rivales. Cette affaire prend une résonance particulière dans un contexte de vacance de facto du pouvoir. En effet, parti le 7 juin pour un « court séjour privé » en Europe - un déplacement dans une clinique privée de Genève -, le président Paul Biya (93 ans) n'a plus reparu en public 50 jours plus tard, sans qu'aucune date de retour n'ait été communiquée, dépassant ainsi sa plus longue absence antérieure (42 jours en 2024). Cette situation est d'autant plus sensible qu'aucun vice-président n'a toujours été nommé malgré la réintroduction de cette fonction par la révision constitutionnelle du 14 avril 2026, laissant le pays sans mécanisme de continuité institutionnelle clairement activé. Sachant qu'en outre, cas de vacance constatée, c'est au président du Sénat, Aboubakary Abdoulaye, qu'il reviendrait d'assurer l'intérim. Plusieurs voix de l'opposition - le député Jean-Michel Nintcheu, le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) de Maurice Kamto, l'Union démocratique du Cameroun (UDC) - ont appelé le Conseil constitutionnel à constater la vacance du pouvoir, tandis que l'opposant en exil Issa Tchiroma Bakary a porté plainte en France contre le chef de l'État. Le pouvoir, par la voix du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) et de son ministre d'État Jacques Fame Ndongo, dément fermement toute vacance, affirmant que « le pouvoir n'est pas vacant » et que le président continue de signer actes et télégrammes depuis l'étranger, tout en écartant l'idée que la Constitution prévoie la vacance en cas de simple absence prolongée. L'ensemble de cette séquence continue ainsi de mettre en lumière les luttes d'influence entourant la succession d'un président au pouvoir depuis 43 ans.

- **Côte d'Ivoire : une opposition en pleine recomposition, un climat politique en légère détente**

Près de huit mois après la présidentielle d'octobre 2025, l'opposition ivoirienne cherche les voies de sa recomposition. Privé de représentation parlementaire après avoir boycotté les législatives, le PPA-CI de Laurent Gbagbo a annoncé la création d'un Observatoire des décisions parlementaires, dont la portée reste toutefois jugée limitée par plusieurs observateurs. Cette difficulté à peser institutionnellement a nourri des fractures internes. Radié du parti pour avoir participé à la présidentielle malgré la consigne de boycott, Ahoua Don Mello prépare le lancement de sa propre formation souverainiste, « La Côte d'Ivoire souveraine », dont le congrès fondateur est attendu en octobre 2026 avec la participation annoncée de délégations russes. En outre, dans le même temps, le parti « Pro-Côte d'Ivoire » de Kévin Fiéni tenait son propre congrès autour d'un programme économique et d'un projet de République fédérale. Signe d'un climat politique en détente relative, six responsables locaux du PDCI, détenus depuis la campagne présidentielle de 2025, ont été libérés le 20 juillet, dans le prolongement d'une série de remises en liberté touchant plusieurs militants du PDCI et du camp Gbagbo sans que l'on sache encore si cette accalmie judiciaire traduit une inflexion durable.

- **Tchad : une ambition continentale affichée, une stabilité intérieure à consolider**

Le Forum africain de l'eau, tenu à N'Djamena les 15 et 16 juillet, s'est conclu par l'adoption de la Déclaration de N'Djamena sur la sécurité hydrique et par la signature d'un Pacte national de l'eau, dans un contexte où plus de 400 millions d'Africains restent privés d'accès à l'eau potable. Le président Déby Itno a par ailleurs annoncé la suppression des visas d'entrée pour l'ensemble des ressortissants africains à compter du 1er janvier 2027, dans le cadre du plan « Tchad Connexion 2030 ». Cet agenda continental contraste néanmoins avec une réalité sécuritaire intérieure plus préoccupante. Selon le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies au Tchad (OCHA), le pays a enregistré au premier semestre 2026 une hausse de 40 % des conflits inter et intracommunautaires (35 incidents contre 25 un an plus tôt), concentrés dans les provinces du Lac et du Sud, principalement liés à l'accès aux ressources naturelles. Sur le plan judiciaire international, un spectaculaire revirement est intervenu le 27 juillet. Alors que N'Djamena avait encore réaffirmé début juillet, lors de la visite de la procureure adjointe de la Cour pénale internationale (CPI) Nazhat Shameem Khan, son attachement à la coopération avec la Cour, le gouvernement tchadien a notifié au Secrétaire général des Nations unies sa décision de se retirer du Statut de Rome, rejoignant ainsi le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Venezuela. N'Djamena dénonce une justice internationale à la « sélectivité indéniable », relevant que neuf des treize enquêtes ouvertes par la Cour depuis 2002 concernent des États africains, tout en réitérant un « attachement irréversible à la lutte contre l'impunité » et son souhait de voir émerger une justice continentale africaine plus équilibrée.

III) Les grandes tendances sécuritaires

- **Mali : l'embuscade la plus meurtrière depuis 2012**

Le 18 juillet 2026, un convoi de l'armée malienne quittant la localité Anéfis en direction de Gao a été pris dans une embuscade coordonnée par le JNIM et le FLA, faisant au moins 50 morts côté FAMA et plusieurs soldats capturés, l'une des attaques les plus meurtrières subies par l'armée malienne depuis 2012. Cette attaque intervient après une série d'offensives des groupes armés dans le Nord visant le contrôle d'Anéfis, alors que les FAMA revendiquent, en parallèle, la destruction d'un refuge terroriste dans la forêt de Kekoro (ville de Bougouni). Plusieurs axes routiers stratégiques du Centre et du Centre-Nord restent néanmoins sous l'influence du JNIM, tandis que le FLA revendique le contrôle de Kidal ; une situation qui interroge, plus que jamais la solidité de l'alliance stratégique entre Bamako et Moscou.

- **Niger : une zone des trois frontières toujours volatile**

Une opération des forces de défense et de sécurité dans la région de Tillabéry a permis, selon l'armée, de neutraliser 19 terroristes et d'interpeller 32 complices présumés, avec la destruction d'un réseau de ravitaillement. La même zone des trois frontières (Niger-Burkina-Mali) a cependant été le théâtre d'une attaque complexe sur l'axe Bankilaré-Téra, faisant 16 morts et 23 blessés côté nigérien contre 15 assaillants neutralisés, confirmant la persistance d'un foyer actif d'activités du JNIM dans cette zone.

- **Burkina Faso : Une menace djihadiste persistante et une réponse sécuritaire ferme**

Les récentes semaines précédentes avaient déjà mis en évidence la capacité du JNIM à conduire des attaques coordonnées sur plusieurs régions (environ 50 morts le 4 juillet), en dépit de l'opération de sécurisation Wibga II. La troisième semaine est marquée moins par de nouvelles offensives majeures que par un resserrement du contrôle intérieur, notamment sur le registre religieux.

- **Nigeria : une double géographie de la violence**

Dans l'État de Zamfara (nord-ouest), une bande armée dirigée par le chef de gang Kachalla Sa'idu a attaqué onze villages les 18 et 19 juillet, enlevant au moins 40 personnes, majoritairement des femmes et des enfants, situation qui rappelle une récurrence des enlèvements contre rançon, malgré l'annonce par l'armée, début juillet, d'environ 300 membres de gangs tués. C'est cette remarquable recrudescence de la violence qui par ailleurs poussé le président Tinubu à engager une réforme instaurant des polices d'État, toujours suspendue à l'approbation des États fédérés. Dans le nord-est, les opérations Hadin Kai et Fansan Yamma ont permis la libération d'otages, l'interception de matériel logistique et l'arrestation de plusieurs suspects, dont un ressortissant soudanais présenté comme combattant terroriste étranger ; plusieurs combattants de Boko Haram et de l'ISWAP, dont deux responsables de haut rang, ont par ailleurs déposé les armes.

- **Tchad, Cameroun et le bassin du lac Tchad : une crise humanitaire chronique**

Plus de 3,5 millions de déplacés selon le HCR, plus de 8 millions de personnes dans le besoin, sous-financement persistant de la réponse internationale.

IV) Les grandes tendances diplomatiques

- **AES-Russie : un partenariat affiché, mais des indices de crispation**

Après le déplacement du ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov à Niamey en début de mois, apparaît un contrepoint significatif. La Russie a annulé la livraison des hélicoptères de combat Mi-35M Hind-F promis aux trois pays de l'AES, alors que la Force unifiée de la Confédération en avait fait la demande expresse pour renforcer sa capacité aérienne antiterroriste. Combinée aux difficultés de coordination observées lors de l'embuscade d'Anéfis-Gao, cette annulation introduit un potentiel signe de brouillerie inédite dans un partenariat jusque-là présenté comme consolidé.

- **Tchad : un revirement diplomatique majeur avec le retrait annoncé de la CPI**

Le 27 juillet, le Tchad a notifié au Secrétaire général des Nations unies sa décision de se retirer du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, devenant le cinquième pays à engager cette procédure en moins d'un an, après le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Venezuela. Ce geste, qui intervient trois semaines seulement après que N'Djamena avait reçu la procureure adjointe de la CPI et réaffirmé sa coopération avec la Cour, marque un renversement diplomatique rapide et un rapprochement de facto avec la ligne défendue par les pays de l'AES en matière de justice internationale, tout en s'inscrivant dans une rhétorique distincte. Le Tchad

justifie son retrait par la « sélectivité » de la Cour envers les États africains, tout en réaffirmant son attachement à la lutte contre l'impunité et son souhait de voir émerger une justice continentale africaine renforcée.

- **Burkina Faso : un bras de fer assumé avec l'Union européenne**

Ouagadougou a déclaré persona non grata, le 14 juillet, deux responsables de la délégation de l'Union européenne, en réponse à une résolution du Parlement européen dénonçant la répression de l'espace civique, un texte qualifié de « néocolonial » par les autorités burkinabè. Dans le même temps, le président de la Commission de l'Union africaine a effectué une visite de réengagement à Ouagadougou puis à Bamako, plaidant pour la réouverture de l'espace politique, un rapprochement AES-CEDEAO et la revitalisation du processus de Nouakchott. Le Burkina Faso a, par ailleurs, reçu l'ambassadeur britannique Angus Mckee pour approfondir une coopération sécuritaire bilatérale. Signe que la rupture avec certains partenaires occidentaux ne se traduit pas, forcément, par un isolement diplomatique total, mais par une sélection des partenaires jugés compatibles avec l'agenda sécuritaire burkinabè.

- **Une diplomatie continentale et « atlantique » en affirmation**

Trois initiatives structurantes ont marqué le mois de juillet. Il s'agit de la Déclaration de Cotonou (23 États africains atlantiques, sécurité maritime et corridors logistiques verts), la Déclaration de N'Djamena (sécurité hydrique continentale, dans la perspective de la Conférence des Nations unies sur l'eau de décembre 2026 à Abou Dhabi) et l'accord intergouvernemental sur le gazoduc africain-atlantique Nigéria-Maroc, signé lors du sommet de la CEDEAO à Freetown le 19 juillet ; un projet à 30 milliards de mètres cubes annuels dont les travaux sont annoncés pour 2028.

- **Sénégal : un retour sur la scène diplomatique renforcé**

La présidence en exercice de la CEDEAO confiée à Bassirou Diomaye Faye, combinée à la future présidence de la Commission de l'organisation par le général sénégalais Birame Diop, place Dakar en position d'arbitre potentiel entre la CEDEAO et les pays de l'AES, dans un contexte où cette médiation reste éminemment nécessaire mais politiquement délicate.

- **Bénin-Niger : vers une normalisation frontalière**

La perspective de réouverture de la frontière fermée depuis 2023, actée après la visite du président Wadagni à Niamey, illustre une tendance plus large à la normalisation progressive des relations entre le Bénin et les pays de l'AES.

V) Signaux faibles de fragilité sociopolitique

- **L'institutionnalisation de la fracture Pastef**

Au-delà de la rivalité personnelle entre Diomaye Faye et Ousmane Sonko, la nomination d'un allié présidentiel à la présidence du Conseil constitutionnel, la volonté de reprise en main de l'appareil d'État (Port autonome de Dakar, 3FPT, ONFP) et désormais, la création officielle du parti présidentiel consacrent une bipolarisation

durable de l'espace politique avec des factions ou tendances issues du Pastef, posant la question de la neutralité perçue des institutions sénégalaises dans un climat de polarisation croissante.

- **Le flou institutionnel autour de la vacance du pouvoir au Cameroun**

L'absence de Paul Biya du territoire national depuis 50 jours, l'absence de toute nomination à la vice-présidence pourtant réintroduite par la révision constitutionnelle d'avril 2026, et les appels croissants de l'opposition à faire constater la vacance du pouvoir par le Conseil constitutionnel, dessinent une incertitude institutionnelle inédite au sommet de l'État camerounais, dans un climat déjà fragilisé par l'affaire du faux décret présidentiel.

- **Le resserrement du champ religieux au Burkina Faso**

L'arrestation du célèbre imam Ishaq Kindo, l'annonce d'un encadrement renforcé des prédicateurs et des formations religieuses à l'étranger, ainsi que le ferme discours présidentiel sur la nécessité d'un islam « modéré », introduisent un facteur de tension avec une partie des responsables musulmans, pourtant soutiens de taille depuis l'arrivée du régime.

- **Les rumeurs de tensions internes au sommet de l'État burkinabè**

L'absence prolongée de plusieurs figures du régime (commandant Oumarou Yabré, capitaine Sorgho) et la réponse particulièrement ferme d'Ibrahim Traoré (« il n'y a pas deux capitaines dans un bateau ») suggèrent des lignes de fracture internes que le pouvoir cherche à contenir publiquement.

- **La fragmentation de l'opposition ivoirienne**

La multiplication des scissions et des nouvelles formations (CIS d'Ahoua Don Mello, Pro-Côte d'Ivoire) témoigne d'une difficulté persistante à transformer l'influence militante en poids institutionnel, avec un risque d'affaiblissement durable du pluralisme politique malgré les récentes mesures d'apaisement judiciaire.

VI) Signaux faibles de fragilité sécuritaire

- **La possible fragilisation du partenariat sécuritaire russo-sahélien**

L'annulation de la livraison des hélicoptères Mi-35M et les défauts de coordination évoqués lors de l'embuscade d'Anéfis-Gao où les paramilitaires russes n'ont subi aucune perte, à la différence des FAMA constituent le signal le plus concret, à ce stade, d'une possible dégradation de la confiance entre les pays de l'AES et leur partenaire militaire russe.

- **L'aggravation de la crise sécuritaire malienne**

L'embuscade du 18 juillet, la plus meurtrière subie par l'armée depuis 2012, la revendication par le FLA du contrôle de Kidal et la capture de soldats maliens confirment que la stratégie de reconquête du Nord, quatre ans après la prise du pouvoir par Assimi Goïta, reste en échec sur plusieurs axes stratégiques.

- **La persistance de la volatilité dans la zone des trois frontières Niger-Mali-Burkina**

L'attaque de Bankilaré-Téra (16 morts, 23 blessés côté nigérien) confirme que cette zone demeure un foyer actif d'opérations du JNIM, malgré les succès tactiques revendiqués à Tillabéry.

- **La persistance de l'endémicité des enlèvements de masse au Nigeria**

L'attaque de l'Etat de Zamfara (40 personnes enlevées) intervient quelques semaines seulement après l'annonce, par l'armée, de l'élimination de 300 membres de gangs. Signe que les succès tactiques revendiqués ne se traduisent pas nécessairement par une réduction durable de la menace.

- **La persistance de la crise humanitaire dans le bassin du lac Tchad**

Le sous-financement chronique de la réponse humanitaire dans le bassin du lac Tchad demeure une contrainte structurelle qui fragilise durablement les capacités d'intervention face à une crise multiforme et persistante. Malgré l'ampleur des besoins humanitaires, les ressources mobilisées restent insuffisantes pour répondre efficacement aux urgences et soutenir les populations affectées sur le long terme. Cette insuffisance de financement constitue ainsi un facteur de risque majeur, susceptible d'aggraver les vulnérabilités existantes et de compromettre les efforts de stabilisation et de résilience dans la région.

VII) Les leviers de résilience

Face à ces fragilités, plusieurs leviers, déjà mobilisés à des degrés divers par les acteurs étatiques, régionaux et de la société civile, mériteraient d'être renforcés et davantage articulés entre eux :

- **Consolider la médiation CEDEAO-AES portée par le Sénégal**

La présidence en exercice de la CEDEAO assumée par le Sénégal, sous l'impulsion de Bassirou Diomaye Faye, ainsi que la perspective de l'arrivée du général Birame Diop à la présidence de la Commission, ouvrent une fenêtre d'opportunité pour relancer le dialogue entre la CEDEAO et l'AES. Cette conjoncture pourrait être mise à profit pour dépasser les logiques de confrontation et favoriser une approche davantage fondée sur la recherche de convergences, dans le prolongement de l'appel de l'Union africaine à un dialogue renouvelé avec les États de l'AES.

- **Accompagner le réengagement de l'Union africaine auprès de l'AES**

La relance du processus de Nouakchott et l'appel à une réouverture de l'espace politique au sein de l'AES constituent des leviers importants pour renouer le dialogue avec les États sahéliens. Leur consolidation apparaît d'autant plus nécessaire que les critiques formulées par le Premier ministre burkinabè Jean Emmanuel Ouédraogo sur l'insuffisance de la solidarité africaine face aux crises sahéliennes révèlent la persistance d'un déficit de confiance entre les institutions continentales et les régimes de l'AES.

- **Capitaliser sur les initiatives panafricaines et atlantiques à vocation structurante**

La Déclaration de Cotonou, la Déclaration de N'Djamena et l'accord sur le gazoduc Nigéria-Maroc offrent des cadres de coopération régionale qui dépassent le seul clivage sécuritaire ; leur portée dépendra toutefois de la capacité des États à traduire ces engagements déclaratoires en projets concrets et financés.

Diversifier les partenariats sécuritaires sans rompre le dialogue

À l'image de la coopération renforcée entre le Burkina Faso et le Royaume-Uni, ou encore du dispositif géospatial mis en place entre le Bénin et le Nigeria à la frontière de Sèmè-Kraké, la diversification des partenariats sécuritaires peut permettre de dépasser certaines tensions bilatérales. Un déficit de confiance avec un partenaire ne devrait pas nécessairement conduire à une rupture du dialogue, mais plutôt encourager la mise en place de coopérations techniques ciblées avec d'autres acteurs.

Accélérer la normalisation des corridors et des frontières régionales

La réouverture progressive de la frontière entre le Bénin et le Niger pourrait constituer un précédent utile pour d'autres corridors régionaux encore fermés ou soumis à de fortes tensions. La normalisation des échanges transfrontaliers apparaît ainsi comme un levier essentiel pour préserver la mobilité des populations, soutenir les économies locales et renforcer la coopération régionale.

Renforcer la transparence et l'indépendance perçue des processus judiciaires et institutionnels

Au Sénégal, notamment autour des nominations au Conseil constitutionnel, comme au Bénin, à travers les dossiers traités par la Criet et l'affaire Dangnivo, le renforcement de la transparence et de l'indépendance perçue des institutions demeure essentiel. Il s'agit de préserver la confiance des citoyens dans les mécanismes judiciaires et les contre-pouvoirs, indépendamment des clivages et appartenances politiques.

Soutenir les espaces de recomposition pacifique de l'opposition

Les initiatives ivoiriennes de veille parlementaire et les programmes à vocation économique, tels que Pro-Côte d'Ivoire, montrent l'intérêt de créer des espaces institutionnels permettant à l'opposition et aux acteurs contestataires de faire entendre leurs revendications par des voies pacifiques. Le renforcement de ces mécanismes peut contribuer à canaliser la contestation politique et à limiter les risques de radicalisation lorsque les voies institutionnelles apparaissent insuffisantes.

Synthèse

L'observation des dynamiques à l'œuvre au cours du mois de juillet confirme la situation d'une région prise dans un double mouvement, bien qu'avec certaines inflexions notables. D'un côté, les capitales poursuivent une consolidation institutionnelle assumée et une diplomatie continentale de plus en plus affirmée. Des recompositions politiques, dont l'officialisation le 25 juillet du parti présidentiel Kiiraay au Sénégal, des initiatives panafricaines sur l'eau et les corridors atlantiques. De l'autre, les lignes de fracture se précisent : la crise sécuritaire malienne atteint un seuil critique avec l'embuscade la plus meurtrière depuis 2012, et surtout, pour la première fois depuis l'ancrage de l'AES dans le giron russe, des signes tangibles de friction apparaissent

dans ce partenariat jusque-là présenté comme un pilier stratégique ; qu'il s'agisse des défauts de coordination sur le terrain ou de l'annulation de livraisons d'équipements militaires. Cette fragilisation potentielle du compagnonnage AES-Russie, conjuguée à la persistance des fractures politiques internes (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) et au hiatus croissant entre ambitions continentales et vulnérabilités intérieures (Tchad), constitue sans doute le développement le plus significatif à surveiller pour les semaines à venir. Les tout derniers développements, survenus jusqu'au 27 juillet, viennent renforcer ce diagnostic d'une région à la fois plus assertive sur la scène internationale et traversée de fragilités institutionnelles internes croissantes. Au Cameroun, l'absence de Paul Biya du territoire national depuis 50 jours, sans nomination d'un vice-président malgré la révision constitutionnelle d'avril 2026, installe une vacance du pouvoir de facto que l'opposition tente d'objectiver devant le Conseil constitutionnel, ajoutant une nouvelle source d'incertitude institutionnelle à un contexte déjà marqué par l'affaire du faux décret présidentiel. Au Togo, la tenue du meeting du CNCC à Vogan le 26 juillet confirme que l'opposition, ragaillardie par la décision de la Cour de justice de la CEDEAO, poursuit sa stratégie de remobilisation, sans que l'on puisse encore mesurer sa capacité à peser durablement sur le rapport de force avec le pouvoir de Faure Gnassingbé. Enfin, et surtout, le retrait du Tchad du Statut de Rome de la CPI, annoncé le 27 juillet, constitue une bascule diplomatique majeure : présenté trois semaines plus tôt comme le contre-exemple d'un Sahel réfractaire aux cadres judiciaires internationaux, N'Djamena rejoint désormais le mouvement de contestation porté par l'AES, confirmant que la remise en cause des architectures multilatérales héritées de la période post-coloniale déborde largement le seul périmètre sahélien et pourrait, dans les prochaines semaines, inciter d'autres pays de la région à revoir leurs propres engagements internationaux.